

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Souscriptions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 0051601

84694

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9955

Société : Amadeus Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Khallouki Soufiane

Date de naissance : 08/04/1972

Adresse : Ville Verte, CG R, V. Flambé

Tél. : 0662791058

Total des mois engagés : 550,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/06/2018

Nom et prénom du malade : KHALLOUKI Imzad Age : 35

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affectation respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 15/09/2018

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
18/08/21	Acte	A	6	<i>Dr. Rachid EL KHETTAR</i> Praticien Rachid EL KHETTAR Pneumologue Cabinet : Casablanca Rue Boukrat - 49 23 75 Tel: 0522 49 23 75 ICE: 00213331300022

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire Bouskoura d'Analyses Médicales	18.8.21	B680	56000000
Im. Safri Maher APP N° 3 Bouskoura			
Tel: 0522 49 23 75 / 0662 78 71 87			
ICE: 00213331300022			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 00000000 35533411 11433553	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Rachid EL KHETTAR
PNEUMOLOGUE - ALLERGOLOGUE

الدكتور رشيد الخطاطر
اختصاصي في أمراض الرئة والحساسية
البالغين - الأطفال



Casablanca le : 18/08/2021

MR KHALLOUKI IMAD

NFS CRP
Ddimères

Laboratoire Bouskoura
d'Analyses Médicales
Immeuble Maher, App N° 3 Bouskoura
Tél: 0522 01 22 01 / 0682 78 71 87
ICE: 002133313000022

Docteur Rachid EL KHETTAR
Pneumologue
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél: 0522 49 23 75
ICE: 001384533000041

Résidence Houssam Jassim

175,Rue Boukraa, Prés de l'Hôpital My Youssef - 3 ème Etage - Casablanca

Tél : 0522 49 23 75 - 0675 35 24 35

<https://192.168.1.25/pratisoft/v/11715-19222/prescription/list>

E-mail : pneumorek@gmail.com



LABORATOIRE BOUSKOURA D'ANALYSES MEDICALES

FACTURE N° : 210800514

BOUSKOURA le 19-08-2021

Mr KHALLOUKI Imad

INPE :



093062826

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement	E25	E
0216	Numération formule	B80	B
0370	CRP	B100	B
	D-Dimères	B300	B

Total des B : 480

TOTAL DOSSIER : 550.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent cinquante dirhams s.

Laboratoire Bouskoura
d'Analyses Médicales
Imm Safri Maroc - Bp N° 3 Bouskoura
Tel: 0522 01 11 11 / 0662 78 71 81
ICE: 00216313000022



مختبر بوسكورة للتحاليل الطبية

Laboratoire BOUSKOURA d'Analyses Médicales

Biochimie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie
Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction

Dr Zeineb Laalej
Médecin Biologiste

Date du prélèvement : 19-08-2021 à 12:28
Code patient : 21080895
Né(e) le : 16-03-2001 (20 ans)

Mr KHALLOUKI Imad
Dossier N° : 21080895
Prescripteur :



HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE (BC-5380 MINDRAY)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

NUMERATION GLOBULAIRE

GLOBULES ROUGES :	4.66	M/mm ³	(4.50-6.20)
HEMOGLOBINE :	14.0	g/dL	(13.0-18.0)
HEMATOCRITE :	43.1	%	(39.0-53.0)
VGM :	92.5	fL	(80.0-99.0)
TCMH :	30.0	pg	(27.0-33.5)
CCMH :	32.5	g/dL	(31.0-36.0)
LEUCOCYTES :	4 510	/mm ³	(3 900-11 000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES :	51.4	%	
Soit:	2 318	/mm ³	(1 500-7 500)
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES:	3.9	%	
Soit:	176	/mm ³	(0-600)
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES :	0.2	%	
Soit:	9.0	/mm ³	(0.0-200.0)
LYMPHOCYTES :	38.3	%	
Soit:	1 727	/mm ³	(1 000-4 400)
MONOCYTES :	6.2	%	
Soit:	280	/mm ³	(<1 100)
PLAQUETTES :	189 000	/mm ³	(150 000-450 000)
VMP	8	μm ³	(6-11)



مختبر بوسكورة للتحاليل الطبية

Laboratoire BOUSKOURA d'Analyses Médicales

Biochimie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie
Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction

Dr Zeineb Laalej
Médecin Biologiste

21080895 – Mr KHALLOUKI Imad

HEMOSTASE

D-Dimères 413.60 ng/mL (<400.00)
(ELFA Vidas (Biomérieux))

Interprétation:
< 500: Résultat négatif
> ou = à 500 : Résultat positif

Interêt des D-Dimères
– Exclusion des troubles thrombotiques tels que thrombose veineuse profonde (TVP) et Embolie Pulmonaire (EP)
– le diagnostic de CIVD
– La détection précoce du processus fibrinolytique
– Surveillance de l'évolution de la thrombolyse et la réponse au traitement thrombolytique

BIOCHIMIE SANGUINE

Protéine C-réactive (CRP) (RC) 1.4 mg/L (<6.0)
(Dosage par Immuniturbidimétrie)
(RC) : Résultat contrôlé

Validé par : Dr. LAALEJ Zeineb

Laboratoire Bouskoura
d'Analyses Médicales
Imm Saïri Mahir, App N° 3 Bouskoura
Tel: 0522 01 22 01 / 06 62 78 71 87
ICE: 00 13 03 13 00 00 22